



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-11(04)

Revues manuelles du code

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-11(04) — Revues manuelles du code (PcEE)

Énoncés :

Exiger que la développeuse ou le développeur d'un système, d'un composant du système ou du service qui s'y rapporte procède à la revue manuelle du code de [\[Affectation : code particulier désigné par l'organisation\]](#) au moyen des procédures, des techniques ou des processus suivants : [\[Affectation : procédures, techniques et processus définis par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

Les revues manuelles du code sont généralement réservées aux composants fondamentaux (logiciels et micrologiciels) des systèmes. Ces revues de code sont efficaces, lorsqu'il s'agit de relever les lacunes nécessitant une connaissance des exigences ou du contexte relatifs à l'application, lesquels sont généralement inaccessibles aux techniques et aux outils automatisés d'analyse comme les analyses statiques ou dynamiques. Les avantages de la revue manuelle du code comprennent la possibilité de comparer les matrices de contrôle d'accès aux contrôles d'application et l'examen approfondi des mises en œuvre et des contrôles cryptographiques.